

## L'art et l'univers à l'Unesco

Andrée Paradis

Numéro 52, automne 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58210ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Paradis, A. (1968). L'art et l'univers à l'Unesco. *Vie des arts*, (52), 10–11.

# L'ART ET L'UNIVERS À L'UNESCO

Ce programme concerne trois secteurs d'application : il se propose d'orienter l'éducation artistique dans la formation générale de l'homme créateur, de l'artiste professionnel et enfin du grand public, au niveau para-scolaire.

L'importance des arts dans la culture générale de tous les hommes est un fait acquis. Mais il est nécessaire de répéter avec la conviction du directeur général de l'Unesco M. René Maheu "qu'il faudra bien un jour que nous parlions culture quand nous traitons du développement... et que l'homme est à la fois l'agent et la fin du développement", (1).

Il est donc, par le fait même, l'agent et la fin de sa propre culture. Et si l'on reconnaît l'art comme une langue naturelle, il ressort que l'art doit être enseigné comme une langue vivante.

A partir de là, il faut tout faire pour éveiller tôt chez l'être humain la connaissance de l'art, en suscitant une inlassable curiosité et en stimulant toutes les formes d'expression.

## *La formation artistique dans l'enseignement général*

Avertis des découvertes relativement récentes dans les domaines de la psychologie, de la sociologie et de la pédagogie générale, les responsables de l'éducation artistique à l'Unesco admettent volontiers qu'à peu-près tous les êtres humains sont des créateurs en puissance. C'est donc une des responsabilités et un des problèmes majeurs de l'éducation artistique de découvrir les talents, les capacités et d'en encourager l'épanouissement chez chacun. La pratique des arts libère les forces créatrices et permet d'exprimer les multiples facettes d'une personnalité. Dans notre monde contemporain, au fur et à mesure que la durée des loisirs augmente avec le progrès technologique, l'homme créateur s'assure un équilibre. De plus, les arts ont pour fonction traditionnelle d'enrichir son existence et de lui donner plus de signification.

Il apparaît dans de nombreux pays que l'école peut et doit jouer un rôle essentiel dans ce domaine ; par

(1) LA CIVILISATION DE L'UNIVERSEL — RENE MAHEU, Editions Laffont-Gauthier.

l'étendue de son pouvoir d'action, elle touche et touchera la majorité des hommes, et cela à l'âge d'or de la sensibilité. On estime qu'il lui appartient, parallèlement à la formation intellectuelle qu'elle dispense, d'éveiller cette jeune sensibilité par une initiation artistique. L'action culturelle auprès des adultes non initiés n'obtenant jamais que des résultats mitigés, beaucoup considèrent que seule l'intégration obligatoire de la formation artistique dans l'enseignement général dès le niveau primaire peut créer les habitudes et les besoins qui élèveront le niveau culturel de la population. A ce titre, l'enseignement artistique scolaire est l'un des chaînons les plus importants d'une politique culturelle.

## *Formation de l'artiste professionnel*

Au départ, il s'agit de discerner les talents et les goûts des jeunes dès l'école maternelle ou au moins à l'école élémentaire ; d'encourager leurs aptitudes tout au long de l'enseignement général et d'assurer au moment opportun — qui correspond à celui d'un développement psychophysiologique satisfaisant — la formation technique de l'artiste professionnel, indispensable à la pratique des diverses disciplines artistiques.

Cette formation technique nécessite une réévaluation et une remise en question constantes, à la lumière des nouvelles conceptions et tendances de l'éducation, des perpétuelles transformations des modes d'expression, de l'utilisation des nouveaux matériaux, et aussi une vision claire des mutations économiques et sociales que le monde subit à un rythme accéléré depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les programmes d'enseignement artistique, *d'ordre prioritaire*, doivent donc évoluer sans cesse et dans certains cas être créés de toutes pièces, leur valeur expérimentale correspondant au caractère dynamique des jeunes arts en formation. Des problèmes d'adaptation existent, étant donné les exigences nouvelles et puisque l'enseignement des arts est habituellement de tradition ancienne. Dans de nombreux pays on note une croissance rapide des effectifs, des institutions spécialisées, des académies d'art et de musique, d'où de sérieux problèmes d'emploi pour les responsables de la politique culturelle et même économique. Il

## **Editorial**

C'est à l'Unesco, lieu d'information par excellence, que l'on peut obtenir la meilleure vue d'ensemble de l'action positive exercée par de nombreux pays depuis une vingtaine d'années dans le but de favoriser l'exercice d'une des libertés fondamentales, mentionnées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme "le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de jouir des arts."

Depuis ses débuts, l'Unesco s'intéresse à la vie culturelle des communautés, des arts, à leur enseignement et à leur diffusion. Dans son secteur culturel, on trouve une division de l'enseignement artistique, dirigée par Madame d'Arcy Hayman. Cette dernière est responsable d'un programme qui vise à promouvoir l'échange international d'informations, à étudier toutes questions relatives à la production du matériel éducatif et à stimuler par divers moyens la réflexion et la méthodologie concernant l'enseignement des arts aux enfants, aux jeunes et aux adultes.

s'agit d'adapter l'offre à la demande : comment éviter une pléthore d'artistes dans certains secteurs offrant relativement peu de débouchés ? Dans les arts plastiques, par exemple, une solution réalisée par la Pologne consiste à faciliter le développement des instituts d'arts appliqués pour lesquels la demande industrielle ne cesse de croître. Ce que la Suède et la Norvège avaient déjà compris depuis longtemps. Le même problème se retrouve dans le domaine musical : une refonte des structures distinguant mieux entre formation des amateurs et formation des professionnels devrait apporter à moyen terme un début de solution satisfaisant.

#### *L'éducation artistique para-scolaire*

Qu'ils soient mécènes, collectionneurs, adeptes de la fréquentation des musées, des concerts, des théâtres, qu'ils soient amateurs d'objets relevant de l'esthétique (meubles, vêtements, automobiles, etc. . .) tous les membres de la société sont des auditeurs, des spectateurs ou des consommateurs du domaine artistique auquel il est donc extrêmement important (vu le rôle de l'esthétique dans la vie quotidienne) de les intéresser par une éducation appropriée.

Étant donné l'influence des arts sur le développement économique et social, une autre des fonctions essentielles de l'éducation artistique consiste à informer le grand public et à solliciter tout particulièrement l'attention des milieux commerciaux, industriels et gouvernementaux afin qu'ils deviennent plus conscients de l'incidence des arts sur le bien-être et l'épanouissement de l'individu.

Ce problème de formation est lié à l'utilisation des temps de loisir. Dans certains pays, considérant qu'il est du devoir de l'État de s'intéresser aussi à ce domaine, les autorités publiques prévoient des équipements et des méthodes pédagogiques pour donner entre autres une initiation aux arts. Là où l'éducation populaire est active, la formation artistique vient en bonne place dans les activités proposées par le biais de conférences, de clubs, de groupes de travail. Dans la plupart des pays, c'est l'un des buts des centres culturels de favoriser la formation artistique extra-scolaire. On réclame surtout de tels lieux de formation dans les quartiers urbains neufs. De nouvelles méthodes pédagogiques sont

inventées et elles semblent assurer la formation d'un public dont on cherche à élever le niveau culturel.

Le programme de la division de l'éducation artistique à l'Unesco exigeait une mise en action souple et imaginative. Depuis le fameux stage d'études de Bristol, en 1951, organisé sous les auspices de l'Unesco, de nombreuses enquêtes et recherches ont été entreprises ; la production d'un matériel éducatif a été assurée ; des expositions, des réunions et des congrès ont été organisés ; de l'aide a été fournie aux états membres pour l'exécution de programmes nationaux en matière d'éducation artistique, sous forme de bourses, de services d'experts, d'équipement et de matériel éducatifs. Enfin, l'Unesco a participé à la création de trois organisations non-gouvernementales : la Société internationale d'éducation artistique, la Société internationale pour l'éducation musicale, le Conseil mondial de l'artisanat.

Plus récemment, à une table ronde sur les politiques culturelles tenue à Monaco du 18 au 22 décembre 1967, une vingtaine d'experts se sont penchés sur les problèmes de politique culturelle dans leurs pays respectifs et ils ont discuté de l'importance de l'éducation artistique comme facteur de succès à long terme d'une politique culturelle. Mieux que toute autre forme de rencontre entre la culture et les hommes, cette éducation augmente l'intérêt du public, crée des besoins exigeants et favorise l'esprit créateur. Aux trois secteurs initiaux qui font l'objet du programme, soit la formation artistique dans l'enseignement général (touchant la quasi-totalité de la population) soit la formation artistique professionnelle, soit la formation artistique parascolaire, on a ajouté, pour considération, un quatrième secteur : la formation des animateurs culturels.

#### *Formation des animateurs culturels*

La modification de la fonction des moyens traditionnels de diffusion, l'apparition de nouveaux instruments ou moyens de communication et d'éducation populaire et de nouveaux équipements socio-culturels posent à tous les pays un problème *d'hommes* : qu'il s'agisse des "Arts administrators", des animateurs d'éducation populaire ou des animateurs de centres culturels. En dépit de l'absence de statistiques précises, il est certain que la demande dépasse

de beaucoup l'offre actuelle et que les besoins iront en augmentant. Dans plusieurs pays (Tchécoslovaquie, Pologne, France) on dessine le profil professionnel de ces animateurs, ce qui permettra de déterminer de façon précise quels doivent être leur niveau de recrutement, la nature de leur formation, leur type de carrière et leur statut. Plusieurs pays cependant estiment qu'il revient à l'université de former des pédagogues polyvalents. D'autres pays sont en faveur d'institutions de formation spécialisée, adaptées au caractère novateur spécifique de l'animation culturelle. On peut trouver de ces instituts au niveau national par souci de cohésion, d'efficacité, d'utilisation plus universelle. On peut aussi en trouver dans des institutions locales ou sectorielles (musées, bibliothèques, maisons de la culture) ce qui permet une décentralisation et répond aux besoins locaux. La tendance est actuellement de mêler les deux, en associant un tronc commun d'études théoriques à des stages de spécialisation sur le terrain pour chaque secteur.

Cet ensemble de problèmes est l'objet de recherches toutes récentes en Italie, au Royaume-Uni, en France, aux États-Unis et de pratiques plus anciennes dans les pays de l'Europe de l'est. Mais partout le programme de formation des animateurs est remis en question. Quelles études théoriques (sociologie, psychologie, pédagogie, culture artistique ?) Quels stages, de quelle durée, quand, où ?

La Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, dont le rapport sera déposé au cours de l'automne 1968, a voulu répondre à plusieurs de ces questions et proposer des solutions qui tiennent compte des problèmes généraux et locaux. Tous les intéressés qui liront ce rapport attendront avec non moins d'impatience le programme de l'Unesco, qui sera soumis à la quinzième session de l'organisation, qui présentera un intérêt très particulier dans le domaine de la culture, et dont on présume qu'il orientera l'élaboration de notions, de normes et de méthodes à l'usage de l'action culturelle des différents pays.

Andrée Paradis